

# RAPPORT D'ACTIVITE



2019/2020



<b>1. EFFECTIFS – DONNEES GENERALES</b>	p.1
<b>2. TARIFS ET INSCRIPTIONS PAR CATEGORIES</b>	p.2
<b>3. DISCIPLINES PROPOSEES ET CURSUS</b>	p.4
<b>4. EFFECTIFS PAR DISCIPLINES</b>	p.5
<b>5. EQUIPE PEDAGOGIQUE</b>	p.7
<b>6. HEURES HEBDOMADAIRES</b>	p.7
<b>7. PLANNINGS ET LOCAUX</b>	p.8
<b>8. REALISATIONS PEDAGOGIQUES ET DIFFUSION</b>	p.9
<b>9. REGARD SUR 2019/20</b>	p.11
<b>10. ELEMENTS BUDGETAIRES</b>	p.11



# 1. EFFECTIFS – DONNEES GENERALES :

**248 élèves** (221 élèves en 2018/19)

## Localisation

Les Dévillois représentent 68.14% des élèves de l'établissement (69% en 2018/2019).

Localisation des non Dévillois :

*Eslettes : 1*

*Grand Quevilly : 2 Saint Pierre de Manneville : 2*

*Hautot sur Seine : 1*

*Houpeville : 2*

*Le Houlme : 2*

*Le Trait : 1*

*Malaunay : 5*

*Margny la Pammeraye : 1*

*Maromme : 4*

*Montigny : 6*

*Montville : 2*

*Mt St Aignan : 4*

*Notre Dame de Bondeville : 10 élèves*

*Rouen : 11*

*Roumare : 5*

*Sahurs : 3*

*Saint Jean du Cardonnay : 3*

*Saint Léger du Bourg Denis : 1*

*Sierville : 2*

*Sotteville lès Rouen : 1*

*Sotteville sous le Val : 1*

*St Etienne du Rouvray : 2*

*St Martin de Boscherville : 3*

*Val de La Haye : 1*

Motivations de l'inscription à l'école : commune de résidence limitrophe, absence de structure d'enseignement artistique ou de la discipline souhaitée, fidélisation à un enseignant...

## Répartition Hommes/Femmes

71.77 % F / 28.22% H

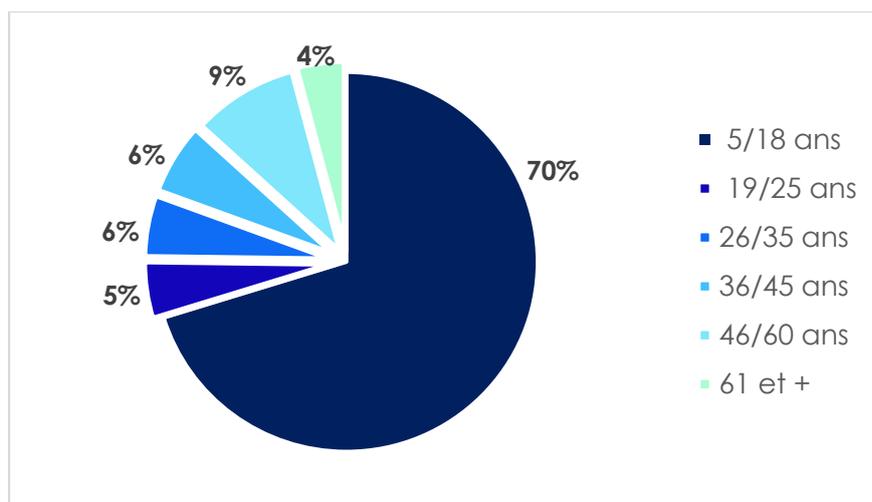
Eveil artistique : 9F / 5G

Danse : 96F / 2H

Théâtre : 19F / 13H

Musique 75F / 50H

## Tranches d'âge :



Sur les 170 élèves scolarisés, **8.24%** sont en **maternelle grande section** (Crétay : 5, Bitschner : 3, Ste Marie : 2, ext. : 4), **48.82%** en **primaire**, **32.35%** au **collège** et **10.58 %** au **lycée**.

## 2. TARIFS ET INSCRIPTIONS PAR CATEGORIES

	2019/2020			
	DV-18	DV+18	EXT-18	EXT+18
Eveil artistique	46,00 €		51,00 €	
<b>MUSIQUE</b>				
1 discipline collective ou FM 1 <sup>ère</sup> année	51,00 €	78,00 €	78,00 €	118,00 €
2 disciplines collectives	88,00 €	153,00€	153,00 €	231,00 €
A partir de la 3 <sup>ème</sup> discipline collective	132,00 €	229,00 €	229,00 €	344,00 €
<b>Forfait Musique</b> : 1 instrument + 1 pratique collective (FM incluse)	102,00 €	191,00 €	321,00 €	401,00 €
<b>Forfait Musique +</b> : 1 instrument + 2 pratiques collectives ou plus (FM incluse)	153,00 €	241,00 €	370,00 €	450,00 €
Location annuelle d'instrument pour les 2 premières années	60,00 €			
Location annuelle d'instrument à partir de la 3 <sup>ème</sup> année	100,00 €			
Forfait droits à copies (SEAM)	5,00 €			
<b>DANSE</b>				
1 cours danse	51,00 €	78,00 €	78,00 €	118,00 €
<b>THEATRE</b>				
1 cours théâtre ou comédie musicale	51,00 €	78,00 €	78,00 €	118,00 €

Les tarifs des cours ont été revus à la hausse à hauteur d'environ 2%. Les propositions de cursus ont été reconduites : le **forfait musique** englobant le cursus FM + instrument + pratique collective et le **forfait musique+** englobant FM + instrument + plusieurs pratiques collectives, permettant de répondre aux souhaits de certains élèves de participer à plusieurs ensembles.

Le tarif de location d'instrument a également été reconduit.

Nombre d'élèves inscrits/ catégorie	2019/2020			
	DV-18	DV+18	EXT-18	EXT+18
Eveil artistique	11		3	
<b>MUSIQUE</b>				
1 discipline collective ou FM 1 <sup>ère</sup> année	12	9	3	9
2 disciplines collectives				1
A partir de la 3 <sup>ème</sup> discipline collective				
<b>Forfait Musique</b> : 1 instrument + 1 pratique collective (FM incluse)	56	18	13	6
<b>Forfait Musique +</b> : 1 instrument + 2 pratiques collectives ou plus (FM incluse)		1		1
Location annuelle d'instrument pour les 2 premières années	6			
Location annuelle d'instrument à partir de la 3 <sup>ème</sup> année	2			
Forfait droits à copies (SEAM)	130			
<b>DANSE</b>				
1 cours danse	64	13	28	15
<b>THEATRE</b>				
1 cours théâtre ou comédie musicale	15	10	8	8

Soit **304** (281 en 2018/2019) inscriptions administratives toutes catégories confondues.

**8** Locations d'instruments (10 en 2018/2019)

### Les aides

Des aides soumises à conditions de ressources existent et sont un « plus » pour les familles les plus modestes.

Le *Passjeune76* est une aide du département mise en place en septembre 2017, soumise à condition de ressources et d'âge, prenant en charge 50% de l'inscription à une activité de l'école (plafond de 60€ quand le PJ76 est demandé prioritairement pour l'activité culturelle et

de 40€ dans le cas contraire). 51 élèves en ont bénéficié cette année scolaire. La démarche de demande était effectuée par la direction de l'école.

On notera que dans une démarche pédagogique, le Réveil Dévillois dans le cadre de la convention de partenariat signée cette année, prend en charge l'inscription à l'école de musique de ses musiciens, quand ceux-ci souhaitent approfondir leur apprentissage et pratique musicale et instrumentale ; trois élèves étaient concernés cette année.

### **3. DISCIPLINES PROPOSEES ET CURSUS**

#### **Disciplines proposées**

**Eveil Artistique** éveil musique et danse

#### **Musique :**

- *Formation Musicale*

- *Instruments* : Flûte, Clarinette, Saxophone, Trompette, Bugle, Violon, Contrebasse, Guitare classique, Guitare électrique, Basse électrique, Piano, Percussions et Batterie.

- *Pratiques collectives ou Ensembles* : Graine d'orchestre, Orchestre junior, Ensemble des grands élèves, Ateliers Musiques Actuelles, Chorale enfants, Chorale ados/adultes, Atelier chant.

#### **Danse :**

Initiation, Danse Classique, Danse Jazz, Claquettes.

#### **Théâtre :**

Ateliers théâtre et Comédie Musicale

#### **Cursus**

Les modalités suivent les grandes lignes du schéma initial des enseignements artistiques et sont définies dans le règlement intérieur de l'école. Tous les cours sont collectifs, sauf les cours d'instruments.

La pratique instrumentale est basée sur 3 enseignements parallèles : la Formation Musicale, l'enseignement instrumental et la pratique collective (graine d'orchestre, orchestre junior, ensemble des grands élèves ou/et ateliers de musiques actuelles).

Le cursus se déroule sur 2 cycles, l'évaluation se fait en contrôle continu dont participation à deux spectacles pour l'intérieur du cycle et examen de passage en fin de cycle, avec un jury interne. Un bulletin semestriel est envoyé aux familles pour tous les élèves mineurs.

Pour la danse, tous les cours durent une heure (hormis le cours classique adulte 1h15), l'évaluation se fait en contrôle continu.

Les ateliers de théâtre sont accessibles aux adultes et enfants à partir de 8 ans (CE2). Ils sont organisés en plusieurs groupes, suivant l'âge et le niveau scolaire des élèves.

La comédie musicale est accessible à partir de 12 ans et pour les instrumentistes, requiert un niveau de minimum second cycle.

En danse et théâtre, un bulletin semestriel est envoyé aux familles pour les élèves de moins de 18 ans.

## 4. EFFECTIFS PAR DISCIPLINES

- **EVEIL ARTISTIQUE : 14 enfants**

Ce cours ouvert pour la troisième année rencontre un nombre croissant de demandes. La discipline regroupe les deux cours d'éveil : musique et danse et est prise en charge par le professeur de FM et la professeure de Danse.

- **MUSIQUE : 153 élèves (118 en 2018/2019)**

***Formation Musicale : 87 élèves***

1<sup>er</sup> cycle : 67   2<sup>ème</sup> cycle : 11   Hors cursus : 9

***Instrumentistes : 93 élèves*** dont 2 pratiquent 2 instruments

1<sup>er</sup> cycle : 61   2<sup>ème</sup> cycle : 8   Hors cursus : 24

Bois (flûte, clarinette, saxophone) : 15 élèves

Cuivres (trompette, bugle) : 7

Cordes (violon, alto, contrebasse) : 10

Guitare classique : 12

Piano : 29

Percussions, batterie : 12

Instruments amplifiés (guitare électrique, basse) : 8

***Pratiques collectives***

Graine d'orchestre : 21 élèves (élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année d'instrument)

Orchestre junior : 24

Ensembles adultes & grands élèves : 11

Ateliers de Musiques Actuelles : 17

Chorale ados/adultes : 20 élèves

Chorale enfants : 14 élèves (module obligatoire du cursus 1<sup>ère</sup> année en musique, accessible en tant que pratique musicale unique et ouverte aux danseurs en initiation dans le prolongement de l'éveil artistique).

La plupart des instrumentistes suivent régulièrement au moins une pratique collective : chorale enfant pour les 1ères années, graine d'orchestre pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, orchestre junior à partir de la 4<sup>e</sup> année, ateliers de musiques actuelles, ensembles des grands élèves ou comédie musicale pour les élèves avancés et chorale adulte pour les instrumentistes adultes débutants. Tous ont participé à au moins un travail collectif sur un trimestre ou en vue d'une manifestation (ensemble de classe ou travail avec danseurs ou comédiens).

- **DANSE : 98 (88)**

Initiation : 16 inscrits Cycle 1 : 61 Hors cursus Ados/Adultes : 21

Danse classique : 52

Modern Jazz : 42

Claquettes : 12

NB : plusieurs élèves sont inscrits dans 2 ou 3 esthétiques

- **THEATRE : 37 (35)**

Pas de cycle, les élèves sont groupés par tranches d'âge un groupe pour les primaires, un groupe collège, un groupe lycée et un groupe adulte

Enfants : 9

Ados 1 : 11

Ados 2 : 5

Adultes : 8

Comédie Musicale : 12

## 5. EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique comprend 15 enseignants, 8 femmes et 7 hommes, âgés de 23 à 56 ans. La direction et toute l'administration est prise en charge par l'un d'entre eux. 5 ont leur Diplôme d'Etat (DE) musique ou danse.

\*de 2.5 à 10/20<sup>ème</sup>, chaque année, le nombre d'heures des enseignants en CDD est susceptible d'augmenter ou diminuer en fonction des inscriptions.

	<b>STATUT</b>	<b>ENSEIGNEMENT/FONCTION</b>
1	CDD temps complet	Instrument, direction, administration, régie
1	Titulaire 12/20 <sup>ème</sup>	Danse classique, jazz, claquettes, éveil artistique
2	Titulaires stagiaires temps partiel	Instrument et pratiques collectives
5	CDD temps partiel*	Instrument et pratiques collectives
1	CDD temps partiel*	FM et éveil artistique

3	CDD temps partiel*	Instrument
1	CDD temps partiel	Pratiques collectives
1	CDD temps partiel*	Théâtre, Comédie Musicale

Deux nouveaux recrutements ont eu lieu en septembre : Gaëtan Beux en guitare électrique et ateliers musiques actuelles et Benjamin Rabby en percussions/batterie et graine d'orchestre 1<sup>e</sup> année.

Un enseignant a été recruté pour effectuer le remplacement des heures d'enseignement de piano de l'enseignante arrêtée un mois pour accident du travail.

## 6. HEURES HEBDOMADAIRES

(84 heures pour 131 cours en 2019/20)

- **Eveil Artistique : 1 cours de 0,45h**
- **Musique : 65h45 pour 116 cours**

Formation Musicale : 9h15 (7 cours cycle I, 2 cours cycle II, 1 cours ado/adulte)

Instruments : 47h30 pour 95 cours

Pratiques collectives : 8h (Ateliers Musiques Actuelles /3h, Graine d'Orchestre /2x45', Orchestre Junior /45', Ensembles des adultes & grands élèves /45', chorale adulte /1h15, chorale enfant /45', atelier chant /1h.)

- **Danse : 11h15 pour 11 cours** (Classique : 6h15, Jazz : 4h, Claquettes : 1h)
- **Théâtre : 5h pour 4 cours Comédie Musicale : 1h30**

## 7. PLANNINGS ET LOCAUX

Les cours se déroulent du lundi au vendredi, essentiellement les fins d'après-midi et soirées, jusqu'à 21h30 maximum, le mercredi toute la journée. L'aménagement des horaires qui a fait ses preuves l'année précédente a été reconduit, permettant l'enchaînement des cours de Formation Musicale et la pratique collective correspondante pour les 3 premières années en musique : FM 1<sup>ère</sup> année et chorale, FM 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année et Graine d'orchestre, soulageant élèves et familles d'un aller-retour.

La Maison des Arts offre trois espaces distants correspondants aux trois pôles artistiques : musique, théâtre et danse. Les cours et activités de l'école sont répartis dans les deux ailes : *musique* et *danse-théâtre*.

Dans l'aile musique se trouvent le bureau d'administration, la salle des professeurs et 7 salles de cours : 3 salles d'une 20<sup>aine</sup> de m<sup>2</sup> servant principalement aux cours d'instruments, 1 salle de 40m<sup>2</sup> dédiée plus spécifiquement aux cours de Formation Musicale, 1 salle insonorisée pour les percussions et la batterie (≈50m<sup>2</sup>), 1 salle pour les pratiques collectives, accueillant également des auditions (≈44m<sup>2</sup>), et 1 salle utilisée principalement par les musiques actuelles amplifiées, qui bénéficie d'une insonorisation et une isolation phonique (37m<sup>2</sup>).

L'aile danse/théâtre comporte la salle de danse (135m<sup>2</sup>), aménagée conformément aux recommandations du Centre National de la Danse, 2 vestiaires/douches H/F et 1 salle de 54m<sup>2</sup>, avec une petite scène, pour les cours de théâtre et des auditions et spectacles d'élèves de petites formes.

Répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, ces locaux offrent un confort d'utilisation remarquable au regard de ceux qu'occupait l'école les années précédentes : sécurité des élèves dont toutes les activités sont regroupées sur un seul site, espace extérieur sécurisé pour les interclasses, hall d'accueil pour les parents dans chaque aile, confort acoustique pour tous les utilisateurs, luminosité des salles, multiples rangements pour le matériel.

## **8. REALISATIONS PEDAGOGIQUES ET DIFFUSION**

En raison de la crise sanitaire liée à la covid-19, les évènements prévus par l'Ecole municipale de musique, danse et théâtre n'ont pas pu avoir lieu à partir de la mi-mars. Un enseignement à distance a été mis en place pendant la durée du confinement, pérennisé jusqu'à la fin de l'année pour certaines disciplines (instruments à vent et danse) tandis qu'une reprise partielle des cours a eu lieu à compter de début juin pour les cordes et claviers.

L'enseignement à distance s'est révélé source de beaucoup de progrès et d'autonomisation pour certains, les élèves étant à domicile et ayant davantage de temps libre. Il a cependant également montré ses limites malgré l'engagement appuyé de l'ensemble des enseignants de l'école auprès de leurs élèves (impossibilité de jouer en groupe, lassitude de l'absence de contact pédagogique, etc...).

Durant toute l'année scolaire, l'école avait prévu d'organiser ou de participer à 18 manifestations diverses : 6 sur site, 5 au centre culturel Voltaire, 7 dans d'autres structures municipales. 8 d'entre elles ont pu se tenir en raison des circonstances de fin d'année. Des projets à distance ont d'autre part pu être réalisés durant la période de confinement, permettant de donner des objectifs de réalisation durant cette période mettant à mal la relation pédagogique.

- **Manifestations données**

- **Saint Siméon** : concert des ateliers de musiques actuelles et comédie musicale devant les salles municipales

- **Spectacle Les mondes fantastiques** : Spectacle regroupant toutes les disciplines. Le public a été réparti en 2 groupes qui ont permuté à l'entracte entre la salle *Les trois coups* et la *Philharmonie*.

- **Spectacle autour d'un repas à thème « citrouille » puis visite de l'école** : concert donné aux grandes cantines, lors du repas des enfants de l'école de loisirs qui ont pu par la suite venir découvrir la Maison des arts et les différentes disciplines avec un accueil prévu par les enseignants des différentes disciplines.

- **Spectacle de Noël** : Spectacle important de fin du premier trimestre, ayant lieu au Centre Culturel Voltaire, qui voit la participation de toutes les classes. Ce spectacle est accueilli par l'équipe technique du CCV et permet aux élèves de découvrir la machinerie du spectacle.

- **Noël au Hortensias** : spectacle pluridisciplinaire proposé aux résidents de la maison d'autonomie.

- **Concert des ateliers musiques actuelles** : spectacle accueilli dans la salle d'exposition de la médiathèque Anne Frank.

- **Scène ouverte** : audition à répertoire libre des élèves instrumentistes de l'école à la Maison des Arts.

- **EHPAD La Filandière** : concert du pôle musique pour les résidents.

- **Projets à distance**

En accord avec le service communication de la mairie, l'établissement a pu ouvrir une page youtube pour y diffuser les réalisations des élèves durant la période d'enseignement à distance. Il était demandé aux élèves d'enregistrer leur voix instrumentale, qui serait ultérieurement montée et mixée par les enseignants dans la perspective de diffuser une vidéo de groupe. Le visuel était réalisé par les classes de théâtre. Un projet incluant l'ensemble de l'école autour du *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns a aussi pu être lancé dans une perspective pérenne. D'autres projets d'initiatives collectives ou individuelles ont également vu le jour et témoignent de la vitalité et du dynamisme de l'établissement porté par les enseignants et les élèves pendant cette période.

Les classes de danse ont aussi réalisé des vidéos de leurs chorégraphies, dont le montage a été assuré par l'enseignante et par des parents d'élèves volontaires.

Les élèves de l'atelier de comédie musicale ont réalisé un clip, extrait du spectacle qu'il devaient donner au Centre Culturel Voltaire, le 27 mai 2020.

L'ensemble de ces projets et spectacles ont pour objectif l'épanouissement artistique des élèves et l'autonomisation dans leurs pratiques. De belles initiatives collectives ont aussi été proposées lors de ces moments avec la formation d'un trio de jazz ou la prestation ponctuelle de duo.

Les manifestations annulées ne pourront malheureusement pas être reconduites. L'avant-concert, prévu en partenariat et dans le cadre de la programmation de l'Expansion Artistique, est reporté sous réserve des conditions de la reprise des spectacles.

## 9. REGARD SUR 2020/2021

La rentrée 2020/2021 est inéluctablement marquée par l'ajustement des modalités d'enseignement et des pratiques artistiques dans le contexte de sortie de crise sanitaire. Il s'agit d'un retour attendu avec enthousiasme en présentiel pour un certain nombre des élèves et d'enseignants de l'école.

Ces derniers se sont beaucoup investis dans l'enseignement à distance notamment à travers les projets d'enregistrement et portent une réflexion de fond sur la continuité des projets et réalisations à distance mais également sur les nouvelles pratiques pédagogiques qui y sont liées afin de répondre au mieux aux conditions particulières de cette nouvelle année.

La réorganisation des pratiques collectives est un enjeu central dans le cadre des mesures sanitaires, avec la réduction des effectifs et la mise en place d'un cours une semaine pour deux lorsque la jauge des salles en fonction des 4m<sup>2</sup> est dépassée. L'éveil artistique reprendra ainsi, au moins dans un premier temps, en deux groupes avec un demi-groupe en danse et un demi-groupe en musique.

Cette rentrée est également marquée par le départ du professeur de formation musicale en poste depuis plusieurs années. Deux enseignants reprendront les heures de formation musicale et d'éveil artistique afin de mettre en place une dynamique de concertation et complémentarité pédagogique sur cette discipline clef.

## 10. ELEMENTS BUDGETAIRES

### Acquisitions pour l'année scolaire

Pied de batterie	65,55
Cellule de sonorisation pour contrebasse	129,00
Total	194,55

Du fait des circonstances particulières de cette année scolaire, peu d'investissements ont été réalisés. Des ajustements à la suite de l'emménagement dans la maison des arts ont été réalisés avec le service technique de la ville.



**RAPPORT FINANCIER**

**ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Fonction	Nature	Libellés	Chapitre	Budgété	Réalisé
311	60611	Eau	011	400,00	976,80
311	60612	Énergie-électricité	011	6 000,00	7 818,11
311	60613	Chauffage urbain	011	10 100,00	12 676,87
311	60623	Alimentation	011	50,00	0,00
311	606281	Autres fournit.non stockées	011	500,00	472,75
311	606282	Autres fournit.non stockées	011	750,00	490,08
311	60631	Fournitures d'entretien	011	300,00	313,58
311	606321	Fournit.petit équipement	011	300,00	88,54
311	606322	Fournit.petit équipement	011	630,00	474,95
311	6064	Fournitures administratives	011	180,00	102,19
311	6065	Livres, disques, cassettes	011	850,00	307,55
311	61522	Entretien de bâtiments	011	1 500,00	1 500,00
311	61558	Autres biens mobiliers	011	1 100,00	635,00
311	61561	Maintenance	011	7 000,00	3 514,36
311	61562	Maintenance	011	585,00	614,93
311	6182	Documentation générale	011	60,00	58,00
311	6225	Indemnités aux régisseurs	011	110,00	36,87
311	6262	Frais de communications	011	760,00	850,26
311	6281	Concours divers (cotisations)	011	570,00	535,78
311	6283	Frais de nettoyage des locaux	011	200,00	378,00
311	637	Autres impôts et taxes	011	295,00	72,63
<b>SOUS TOTAL CHAPITRE 011</b>				<b>32 240,00</b>	<b>31 917,05</b>
311	6218	Autre Personnel extérieur	012	0,00	1 150,62
311	6331	Versement de transport	012	2 960,00	2 883,85
311	6332	Cotisations versées au FNAL	012	705,00	720,81
311	6336	Cotisations centre de gestion	012	2 818,00	2 478,82
311	64111	Rémunération principale	012	68 945,00	61 783,49
311	64112	NBI, supplément familial	012	2 419,00	1 781,80
311	64118	Autres indemnités	012	13 432,00	8 276,90
311	64131	Rémunération non titulaire	012	70 287,00	82 209,12
311	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	012	34 398,00	35 373,34
311	6453	Cotisations aux caisses retraites	012	25 525,00	22 845,74
311	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	012	4 533,00	3 337,09
311	6458	Cotisations aux autres organ.sociaux	012	276,00	242,68
311	6488	Autres Charges	012	200,00	140,27
<b>SOUS TOTAL CHAPITRE 012</b>				<b>226 499,00</b>	<b>223 205,53</b>
<b>MASSE SALARIALE</b>					<b>223 205,53</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES</b>				<b>258 739,00</b>	<b>255 122,58</b>

Fonction	Nature	Libellés	Chapitre	Budgété	Réalisé
311	7062	Rcdcv. & droits des serv culturels	70	24 000,00	30 461,50
311	73212	Dotations de Solidarité Communautaire	73	18 642,00	18 642,00
311	7472	Atout Normandie	74	0,00	120,00
311	7473	Subvention du Département	74	3 500,00	7 452,00
311	7473	Pass Jeunes 2019	74		2 072,50
311	7788	Produits exceptionnels	77	0,00	120,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL RECETTES</b>				<b>46 142,00</b>	<b>58 868,00</b>

Déville les Rouen, le 14 avril 2020

Le Maire,  
Dominique GAMBIER



Tout courrier doit être adressé à :  
Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
1 Place François Mitterrand - BP 73  
76250 Déville les Rouen

Tél. 02 32 82 34 80  
Fax. 02 35 76 35 21

MAIRE: SIRET 21760216800015 — CCAS SIRET 26760012000013



**BILAN FINANCIER PREVISIONNEL**

**ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE**

**EXERCICE 2020**

Fonction	Nature	Libellés	Chapitre	BP 2020
311	60611	Eau	011	1 000,00
311	60612	Énergie-électricité	011	6 000,00
311	60613	Chauffage urbain	011	13 000,00
311	60623	Alimentation	011	50,00
311	606281	Autres fournit.non stockées	011	500,00
311	606282	Autres fournit.non stockées	011	750,00
311	60631	Fournitures d'entretien	011	300,00
311	606322	Fournit.petit équipement	011	630,00
311	6064	Fournitures administratives	011	180,00
311	6065	Livres, disques, cassettes	011	850,00
311	615221	Entretien de bâtiments	011	1 500,00
311	61558	Entretien biens mobiliers	011	1 100,00
311	61561	Maintenance	011	8 570,00
311	61562	Maintenance	011	650,00
311	6182	Documentation générale	011	60,00
311	6225	Indemnités aux régisseurs	011	110,00
311	6262	Frais de communications	011	1 000,00
311	6281	Concours divers(cotisations)	011	570,00
311	6283	Frais de nettoyage des locaux	011	380,00
311	637	Autres impôts et taxes	011	200,00
<b>SOUS TOTAL CHAPITRE 011</b>				<b>37 400,00</b>
311	6218	Autre Personnel extérieur	012	3 200,00
311	6331	Versement de transport	012	3 113,00
311	6332	Cotisations versées au FNAL	012	761,00
311	6336	Cotisations centre de gestion	012	2 698,00
311	64111	Rémunération principale	012	71 945,00
311	64112	NBI, supplément familial	012	2 214,00
311	64118	Autres indemnités	012	5 534,00
311	64131	Rémunération non titulaire	012	84 190,00
311	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	012	37 771,00
311	6453	Cotisations aux caisses retraites	012	25 665,00
311	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	012	3 390,00
311	6458	Cotisations aux autres organis.sociaux	012	277,00
311	6488	Autres Charges	012	208,00
<b>SOUS TOTAL CHAPITRE 012</b>				<b>240 966,00</b>
<b>MASSE SALARIALE</b>				<b>240 966,00</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES</b>				<b>278 366,00</b>

Fonction	Nature	Libellés	Chapitre	BP 2020
311	64193	Remb. Rémunération du Personnel	013	100,00
311	7062	Redev. & droits des serv.culturels	70	24 000,00
311	73212	Dotation de solidarité communautaire	73	18 642,00
311	7473	Subvention du département	74	3 500,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL RECETTES</b>				<b>46 242,00</b>

Déville les Rouen, le 14 avril 2020

Le Maire,  
Dominique GAMBIER



TOUT COURRIER DOIT ÊTRE ADRESSÉ À :  
MONSIEUR LE MAIRE  
Hôtel de Ville  
1 PLACE FRANÇOIS MITTERRAND - BP 73  
76250 Déville lès ROUEN

Tél. 02 32 82 34 80  
Fax. 02 35 76 35 21